

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 202

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 36, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport visant à préparer un plan d'action gouvernemental pour lutter contre la consommation de pornographie en particulier chez les mineurs.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Chaque année dans la monde, 136 milliards de vidéos sont visionnées ! Une véritable industrie qui détruit l'affectivité des jeunes et des moins jeunes. Un véritable problème auquel il faut s'attaquer.

Pour cela, il conviendrait de commencer par lancer une campagne massive d'information sur les dégâts causés par la pornographie. Un plan ambitieux quand on sait qu'un quart des Français consomme du porno plusieurs fois par semaine...